

Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

BULLETIN

323, RUE CHAPEL · OTTAWA, ON K1N 7Z2
Téléphone : 613-594-3196 · Télécopieur : 613-594-9375
ccaac@istar.ca · www.childcareadvocacy.ca

**PRINTEMPS
2003**

Un appui écrasant en faveur de services de garde à l'enfance subventionnés par l'État

Quelles sont les attentes du public en matière de services de garde? Selon un récent sondage réalisé à l'échelle du pays, 90 % des Canadiens et des Canadiennes croient que le Canada devrait se doter d'un programme coordonné de services de garde afin de permettre à tous les enfants d'avoir accès à des services de garde à l'enfance de qualité. En outre, 86 % croient « qu'il est possible d'avoir un système de services de garde subventionnés par l'État qui permette aux enfants d'avoir accès à des services de qualité ».

Ce sondage, réalisé pour le compte de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) et de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE), s'est intéressé aux préférences de la population en matière de services de garde, à sa perception de la qualité et des avantages liés aux services de garde, à la formation des intervenantes et des intervenants ainsi qu'aux questions d'abordabilité et de financement.

« Nous sommes très heureuses de constater l'appui massif de la population en faveur du développement d'un système de services de garde à l'enfance de qualité », a déclaré Maryann Bird, directrice générale de l'ACPSGE. « Ce sondage démontre que l'opinion publique est bien en avance sur les politiques actuelles du gouvernement fédéral en matière de services de garde. En fait, 90 % des personnes interrogées pensent que le gouvernement pourrait faire bien davantage et ainsi, permettre à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes d'avoir accès à des services de garde à l'enfance de qualité. »

« Nous voulons diffuser cette information et convaincre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de poser des gestes concrets afin de répondre aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles. Finissons-en avec les modèles des années cinquante et mettons en œuvre un système adapté aux besoins des enfants et des familles vivant en 2003. »

D'autres résultats du sondage :

- 90 % des personnes interrogées affirment qu'il faut que tous et toutes aient accès à des services de garde à l'enfance de qualité **abordables**;
- 89 % affirment qu'il est essentiel de garantir à tous et à toutes l'**accès** à des services de garde de qualité;
- 88 % affirment que les services de garde doivent être **inclusifs (intégrés)** de façon à permettre l'accès aux enfants ayant des besoins spéciaux;

- 73 % croient que les **avantages** offerts par des services de garde de qualité et accessibles à tous les enfants l'emportent sur les **coûts**;
- 88% sont en faveur de l'**augmentation des salaires** versés aux intervenantes et aux intervenants du secteur.

La garde à l'enfance : un service important

Le sondage révèle aussi que les Canadiens et les Canadiennes croient en l'importance de la qualité des services de garde pour le développement des enfants. Quatre-vingt neuf pour cent des personnes interrogées croient que le développement d'un enfant est perturbé s'il fréquente un service de garde de mauvaise qualité et ce, sans égard à son milieu familial. Les résultats démontrent aussi un changement dans la perception de la population à l'égard des services de garde. En effet, les deux tiers des personnes interrogées estiment que les services de garde favorisent le développement des enfants tandis que seulement 17 % n'y voient qu'une forme de « gardiennage ».

Les services de garde à l'enfance sont essentiels au bien-être des familles, des collectivités, des entreprises et de la société en général :

- 89 % s'entendent pour dire que « les services de garde à l'enfance sont une condition essentielle à la prospérité du Canada »;
- 94 % des personnes interrogées croient que les services de garde à l'enfance sont une mesure de soutien à l'emploi des parents;
- 90 % considèrent qu'ils contribuent significativement à l'éducation des enfants;
- 78 % considèrent qu'ils servent à resserrer et consolider les liens au sein des collectivités;
- 68 % croient qu'ils constituent un service important pour les entreprises.

Le sondage a été réalisé par le groupe Millward Brown Goldfarb du 27 novembre 2002 au 12 décembre 2002, auprès d'un échantillon de 1200 personnes choisies au hasard et représentatives de la population canadienne en général. La marge d'erreur est de plus ou moins 2,9 %, 19 fois sur 20.

La documentation et tous les résultats de ce sondage seront bientôt offerts dans le site Web de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE). Visitez www.childcareadvocacy.ca.

Stratégie pancanadienne en matière de services de garde à l'enfance : c'est un début

La bonne nouvelle : le Canada a posé un premier jalon historique en vue de la création d'un programme pancanadien de services de garde à l'enfance. La mauvaise nouvelle : il reste beaucoup de chemin à faire.

Mais d'abord, les aspects positifs :

- Le budget fédéral, présenté le 18 février dernier, comportait une allocation spécifique destinée aux services de garde à l'enfance;
- En mars dernier, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux sont parvenus à une entente : l'allocation en question sera investie dans des services de garde à l'enfance réglementés destinés aux enfants âgés de moins de six ans.

Ces gains sont significatifs même s'ils ont pris du temps à venir. Selon Christine McLean, présidente de l'ACPSGE, « cela témoigne du rôle important du gouvernement fédéral au chapitre de la mise en œuvre indispensable d'une stratégie pancanadienne en matière de services de garde à l'enfance ».

Madame McLean a, par ailleurs, affirmé que les 900 M\$ alloués aux services de garde, sur une période de cinq ans, ne suffiront pas aux besoins. Il faudrait investir, au bas mot, un milliard de dollars par année pour créer un système de qualité, abordable, réglementé et qui réponde aux besoins des enfants et de leurs familles. Sans compter que l'entente intergouvernementale laisse beaucoup de marge de manœuvre aux provinces.

Les membres de l'ACPSGE croient que le gouvernement fédéral doit faire en sorte que les mécanismes au chapitre de la reddition de comptes prévus en vertu de l'Entente soient mis en œuvre. Le financement provenant du gouvernement fédéral doit se retrouver directement dans les coffres des services de garde à l'enfance réglementés et pas ailleurs. Des cibles et des échéanciers doivent être adoptés en rapport avec la création de nouvelles places de garde de bonne qualité et réglementées, l'amélioration de la qualité des services de garde réglementés existants et l'abordabilité de ces services. Or, ces cibles et

échéanciers ne font pas partie de l'entente actuelle.

De plus, les sommes allouées aux provinces et aux territoires par le gouvernement fédéral devraient venir s'ajouter à leurs budgets pour la garde d'enfants et non s'y substituer. L'ACPSGE s'attend aussi à ce qu'une partie proportionnelle des fonds destinés à l'Initiative en matière de développement de la petite enfance soit investie dans les services de garde à l'enfance de façon à ce que ces services deviennent la pierre angulaire de l'Initiative.

Agissez maintenant pour appuyer les services de garde à l'enfance

Communiquez avec ces ministres fédéraux et félicitez-les pour ce bon départ, mais insistez sur le fait que les services de garde à l'enfance ont besoin d'argent sonnante sur-le-champ.

L'honorable Jane Stewart
Ministre du Développement des ressources humaines

Chambre des communes
Édifices du Parlement
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Téléphone : (613) 992-3118
Télécopieur : (613) 992-6382
Courriel : Stewart.J@parl.gc.ca

L'honorable John Manley
Ministre des Finances et Vice-premier ministre

Chambre des communes
Édifices du Parlement
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Téléphone : (613) 992-3269
Télécopieur : (613) 995-1534
Courriel : Manley.J@parl.gc.ca

Soyez à l'affût de la publication du plan de dépenses en matière de services de garde à l'enfance de votre province ou territoire. Assurez-vous qu'il vise directement les services de garde réglementés!

Les activités de l'ACPSGE sont rendues possibles grâce au financement de Condition féminine Canada (Programme de promotion de la femme) et de Développement des ressources humaines Canada.

Assemblée générale annuelle

Les membres de l'ACPSGE sont invités à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 20 juin à 17 h à l'hôtel Les Suites, 130 Besserer, Ottawa.

Soyez toutes et tous les bienvenus!

L'entente multilatérale en matière de services éducatifs et de garde à la petite enfance ¹

Voici quelques éléments fondamentaux de l'entente cadre.

En mars dernier, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux se sont entendus sur la nécessité d'investir davantage dans les services de garde réglementés afin de promouvoir le développement des enfants et de soutenir la participation des parents sur le marché du travail ou à des programmes de formation.

En vertu de cette entente, chaque province et chaque territoire fixera ses propres priorités en matière de services de garde.

Les gouvernements verront à mettre en œuvre des mécanismes efficaces qui permettront aux Canadiennes et aux Canadiens de participer à l'établissement des priorités en matière de développement de la petite enfance et à l'examen des résultats.

Financement

Les montants investis dans les programmes de développement de la petite enfance doivent s'ajouter les uns aux autres, être récurrents et être maintenus à long terme. Les provinces et les territoires auront

toujours la capacité de se concentrer sur les besoins de leurs populations locales et sur leurs priorités.

Rapport public

Les ministres informeront la population, à chaque année, des progrès réalisés au chapitre de l'accès aux services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité et à l'abordabilité de ces services. Le premier rapport portera sur la période 2002-2003. Les gouvernements se sont engagés à publier des données de base d'ici la fin du mois de novembre 2003 et les rapports annuels commenceront à paraître à partir de novembre 2004.

¹ *Le gouvernement du Québec appuie les principes fondamentaux de l'initiative en matière de développement de la petite enfance et de l'initiative en matière de services de garde à l'enfance, mais n'a pas participé à leur élaboration. Québec a fait un investissement majeur dans ses services de garde et a mis en œuvre une politique familiale exhaustive et innovatrice, incluant les garderies à cinq dollars.*

Visitez childcareadvocacy.ca

Nous venons de réaménager notre site Web pour qu'il soit plus convivial. Vous y trouverez plus d'information à jour et de renseignements sur ce qui se passe dans le domaine des services de garde. Aussi, diverses façons de vous impliquer pour revendiquer la mise en œuvre d'un système de services de garde subventionnés par l'État, accessibles, abordables et inclusifs. Visitez dès aujourd'hui notre site Web : www.childcareadvocacy.ca.

Des parents en lien d'un bout à l'autre du pays

Voix de parents lance un appel à tous les parents, les invitant à se joindre à son réseau virtuel d'action politique et de promotion. Pour adhérer, ajoutez simplement votre nom à la liste d'envoi (écrivez à info@parentvoices.ca). On vous tiendra au courant des grands dossiers en matière de services de garde, des nouvelles parutions dans le site Web et des activités et campagnes ayant cours à l'échelle régionale ou pancanadienne. Ce réseau vous permettra d'entrer en lien avec d'autres parents dans votre province ou territoire qui, comme vous, ont à cœur le développement des services de garde à l'enfance et souhaitent se joindre à d'autres pour militer.

Ce réseau est une initiative parmi toute une gamme d'activités de rayonnement lancées par Voix de parents. Il vise à tisser des liens entre parents. Par le biais du site Web, les parents en apprendront davantage sur ce qui se passe ailleurs au Canada, dans les territoires et les provinces, en matière de services de garde (www.parentvoices.ca). Le réseau fera également en sorte que le point de vue des parents et leur voix soient entendus et occupent un place prépondérante dans les activités et les campagnes menées en faveur des services de garde à l'enfance.

Réseau des parents

Voix de parents est une coalition de parents prônant le droit de tous les enfants à un système de services de garde à l'enfance de qualité, subventionnés par l'État, réglementés, abordables et accessibles à tous les enfants sans égard à leurs capacités.

Dans plusieurs provinces et territoires, un grand nombre de parents travaillent ensemble et en étroite collaboration à la réalisation d'activités à l'échelle locale. Ils consolident leur voix collective en envoyant des courriels et des lettres à leurs députés et députées, en écrivant aux journaux, en participant à des assemblées publiques et à des forums communautaires et en appelant aux lignes ouvertes pour faire connaître leur point de vue sur les services de garde.

Dans chaque province et chaque territoire, où nous avons tissé des liens avec des parents, Voix de parents s'est donnée un ou quelques représentants. Quatre d'entre eux ont contribué au bilan de la situation des services de garde au pays réalisé par l'ACPSGE; ils ont assisté à des rencontres organisées par le Conseil des militantes et des militants pour les services de garde et ils ont tenu une

réunion du Réseau de parents. Nous avons établi les paramètres définissant les devoirs et les responsabilités des représentants du Réseau des parents et de l'ACPSGE.

Pour de plus amples renseignements à propos du Réseau des parents, veuillez communiquer avec Dianne Goldberg, consultante pour Voix de parents à l'adresse suivante : info@parentvoices.ca.

Opinions de parents sur les services de garde

« Le Canada doit se doter d'une stratégie nationale de services de garde à l'enfance parce que c'est la chose à faire pour les Canadiens et les Canadiennes. Je sais que les parents le veulent et que les enfants le méritent. »

Extrait de CBC Commentary sur les besoins d'un système de services de garde public, par Sharon Gregson, Simon Fraser University Child Care Society, Burnaby, B.C.

« La qualité des services de garde offerts à nos enfants est d'une importance capitale pour l'avenir économique et social de notre nation. La garde des enfants constitue une responsabilité partagée. Il est temps que tous les gouvernements fassent preuve de leadership et interviennent au niveau de la petite enfance ».

Tiré d'une lettre prébudgétaire parue dans le journal Mercury de Guelph, ON sous la plume de Sheri Hincks, présidente du Child Care and Learning Centre Parents Advisory Council de l'Université de Guelph

« Présentement, au Nouveau-Brunswick, environ 10 % des enfants âgés de 0 à 12 ans et seulement 5 % des poupons ont accès à un service de garde réglementé. Il faut offrir des options de garde de qualité aux parents. Après tout, nos enfants le méritent bien. Au Canada, avoir accès à un service de garde de bonne qualité ne devrait pas être une question de chance ».

Tiré d'une déclaration prébudgétaire faite par Jody Dallaire, porte-parole de Parents pour des services de garde de qualité, Moncton, N.B.

« Voix de parents : établir le bien-fondé des services de garde à l'enfance » est un projet subventionné par le Programme de partenariats et de développement social de Développement des ressources humaines Canada.
